

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



No. de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-  
L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025, tenue le 8 octobre 2024 à 18h30 à l'école des Cavaliers.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames

Marie-Paule Boucher	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Jolyane Meloche	Parent
Céline Monfils	Parent
Sandra Najar	Parent
Claudine Patry	Enseignante
Katie St-Louis	Technicienne en service de garde

Messieurs

Maxime Belzil	Technicien en éducation spécialisée
Laurent Boisvert	Parent

**SONT ABSENTS**

Aucune absence

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Mesdames

Mélanie Duguay	Directrice adjointe
Line Sévigny	Directrice

CE #2425-01

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

CE #2425-02

**2. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Chaque membre se présente à tour de rôle.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-03

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Sandra Najjar, appuyé par monsieur Maxime Belzil, d'adopter l'ordre du jour.

CE #2425-04

**4. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E)**

Après l'assemblée générale qui a eu lieu le 12 septembre 2024, les membres du conseil d'établissement se sont rencontrés afin de discuter des postes à remplir au sein du conseil. Madame Marie-Paule Boucher se propose pour la présidence pour cette année.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Sandra Najjar, il est résolu à l'unanimité;
- **DE NOMMER** madame Marie-Paule Boucher comme présidente du Conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2024-2025.
- **DE MANDATER** madame Line Sévigny pour qu'elle informe le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais du nom de la présidente du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2425-05

**5. ÉLECTION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E)**

Madame Céline Monfils se propose pour la vice-présidence.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil d'établissement doit choisir son vice-président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire;

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Sandra Najjar, il est résolu à l'unanimité;
- **DE NOMMER** madame Jolyane Meloche comme vice-présidente du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2425-06

**6. CHOIX DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Line Sévigny explique l'article 42 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui stipule que le conseil d'établissement peut ajouter deux représentants de la communauté si des personnes se portent bénévoles. Pour le moment, il n'y a pas eu de nominations pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2324-07

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2024**

La présidente fait le survol du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 juin 2024. Il est proposé par madame Marie-Paule Boucher et appuyé par madame Céline Monfils, d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2024.

CE #2425-08

**8. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

- Aucun suivi à préciser

CE #2425-09

**9. QUESTIONS DU PUBLIC**

Considérant les vagues de chaleur qui surviennent de plus en plus tôt ou plus tard dans l'année scolaire (mai, juin, septembre) et l'impact que cette situation peut avoir sur les élèves et le personnel, un parent demande s'il serait possible de climatiser les locaux de l'école avec les installations existantes, qui incluent la présence d'un système de géothermie.

La direction va effectuer un suivi auprès du centre de services sur cette question.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-10

## **10. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Marie-Paule Boucher tient à remercier l'ensemble de l'équipe-école pour la rentrée scolaire 2024-2025, organisée sous le thème « Une rentrée haute en couleur », que les élèves ont bien appréciée. Elle remercie également les membres du conseil d'établissement pour leur implication. Elle souhaite partager avec eux quelques suggestions de priorités sur lesquelles elle aimerait que le conseil travaille au cours de l'année et sollicite auprès d'eux leurs priorités.

Priorités suggérées par madame Boucher :

- Climatisation des locaux de l'école pour le bien-être des élèves et du personnel.
- Sécurité autour de l'école. Elle souhaite la relance du sous-comité responsable de la sécurité autour de l'école et aimerait solliciter la participation de quelques personnes, incluant des membres du conseil d'établissement et des parents d'élèves. Elle aimerait que certains projets concrets se réalisent au cours de l'année.
- La rénovation et l'amélioration des aménagements de la cour d'école avec la réalisation de certains projets concrets.

Madame Sandra Najar propose le don de livre à l'école pour faciliter le partage de livres. Ceci permettrait la récupération des livres et faciliterait l'accès à la lecture pour tous les élèves. Madame Line Sévigny mentionne que l'école favorise la lecture et qu'un croque-livre pourrait être installé à l'extérieur de l'école. Elle encourage les personnes intéressées à solliciter leur association de quartier pour que les coûts associés à l'achat ou à la fabrication d'une boîte de partage soient défrayés.

Considérant les préoccupations soulevées par les changements climatiques, madame Céline Monfils suggère que des solutions liées au verdissement soient prises en considération lors de l'aménagement futur de la cour d'école.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-11

## 11. MOT DE LA DIRECTION

Madame Line Sévigny présente diverses informations aux membres du conseil d'établissement.

- La rentrée scolaire 2024-2025 s'est bien déroulée et l'école compte cette année 611 élèves répartis dans 29 groupes.
- Plusieurs travaux ont été effectués récemment, incluant la réparation des buts de soccer dans la cour, le remplacement et la réparation de certains tableaux interactifs dans les classes, la réparation et le remplacement de toiles pour fenêtres dans certains locaux, l'achat de chaises pour l'extérieur, le nettoyage de l'entrepôt et du cabanon, l'émondage des arbustes, et le marquage des lignes de stationnement. Un filet sera installé prochainement sur le bassin de rétention par mesure de sécurité.
- Au niveau du personnel, madame Mariline Blondin remplace monsieur Mathieu Séguin comme responsable de la classe principale.
- Au niveau pédagogique, la direction souhaite offrir quatre ou cinq capsules pédagogiques aux enseignants de l'école au cours de l'année scolaire.
- En matière de sécurité, sous la supervision de madame Katie St-Louis, technicienne en service de garde, une brigade constituée d'élèves sera active cette année pour assurer la sécurité des élèves à la montée et à la descente des autobus scolaires.
- Monsieur Maxime Belzil, technicien en éducation spécialisée, relancera le projet de prévention de l'intimidation.
- La firme A4 Architecture + Design a été sollicitée et est en train de finaliser un plan d'aménagement pour la cour d'école. Une proposition sera déposée le 1<sup>er</sup> novembre 2024.
- Le comité des technologies de l'information et des communications de l'école est actif pour s'assurer que le local informatique fonctionne correctement. Certains équipements informatiques sont désuets et doivent être réparés ou remplacés.
- Une pratique d'incendie s'est déroulée le 16 septembre 2024 et une pratique code blanc a eu lieu le 2 octobre 2024. Ces pratiques se sont bien déroulées.
- L'activité « Course-école » se tiendra le 11 octobre 2024.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-12

## 12. DÉCISIONS :

### 12.1 DATES DES RENCONTRES

Les rencontres du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers se dérouleront en présentiel, à l'exception des rencontres de décembre et de février qui seront virtuelles. Les rencontres se tiendront de 18h30 à 20h30 aux dates suivantes : 8 octobre 2024, 5 novembre 2024, 4 décembre 2024, 4 février 2025, 1<sup>er</sup> avril 2025 et 3 juin 2025.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq séances;
- **CONSIDÉRANT** que le calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Katie St-Louis, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** le calendrier de travail 2024-2025 pour les travaux du conseil d'établissement.

CE #2425-13

### 12.2 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Line Sévigny fait un survol des règles de régie interne.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de régie interne;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement conviennent que les règles de régie interne existantes sont satisfaisantes et qu'aucune modification n'est requise;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Claudine Patry, il est résolu à l'unanimité;

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-14

- **D'ÉTABLIR** les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2024-2025.

### **12.3 BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Madame Line Sévigny nous informe que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 750\$. Le budget est proposé par madame Céline Monfils et appuyé par madame Jolyane Meloche.

CE #2425-15

### **12.4 SORTIES ÉDUCATIVES ET ACTIVITÉS**

Madame Line Sévigny nous présente un tableau détaillé de la programmation des activités pour l'année scolaire 2024-2025.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Jolyane Meloche, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la programmation des activités pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2425-16

### **12.5 SORTIES DU SERVICE DE GARDE**

Madame Katie St-Louis présente les activités du service de garde pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2024-2025 et la contribution financière qui sera exigée de la part des utilisateurs.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> paragraphe de la *Loi sur l'instruction publique*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que l'information sera partagée aux parents dans le document intitulé « Guide fonctionnement 2024-2025 »;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Maxime Belzil, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les activités proposées du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025.

CE #2425-17

### **13. MOT DES ENSEIGNANTS**

Madame Claudine Clément nous informe que les élèves de troisième année et leurs enseignantes participeront demain, le 9 octobre, à leur première sortie scolaire, soit une randonnée éducative au Lac Pink dans le Parc de la Gatineau. Encore cette année, elle agira à titre de mentore pour accompagner les nouveaux enseignants dans la profession.

Madame Claudine Patry nous informe que les enseignants et élèves vivent un beau début d'année scolaire. Elle se joint au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour la première année et est bien contente d'y participer.

CE #2425-18

### **14. MOT DU SERVICE DE GARDE**

Madame Katie St-Louis nous informe que la rentrée s'est bien déroulée au service de garde et que le personnel est très engagé. Une brigade CAA, composée d'élèves brigadiers d'autobus, sera active cette année pour assurer la sécurité des élèves à la montée et à la descente des autobus scolaires. Un conseil d'élève constitué d'élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sera formé et des élections se tiendront prochainement afin d'assurer la participation des élèves à la vie scolaire.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



CE #2425-19

**15. MOT DES PROFESSIONNELS**

Monsieur Maxime Belzil nous informe qu'un nouveau technicien en éducation spécialisée à temps plein s'est joint à l'équipe. Cette année, il compte mettre en place à l'école le projet Acti-Leader, une initiative visant à cultiver le leadership chez les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Les acti-leaders auront pour mission de faire bouger les élèves lors des récréations en proposant diverses activités. Une première formation pour les acti-leaders aura lieu en novembre. En ce qui concerne l'implantation de Mosaik-Portail pour la déclaration des absences et des retards par les parents, il semble que cela fonctionne bien jusqu'à présent.

CE #2425-20

**16. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Sandra Najar a participé à la première rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Lors de cette rencontre, le directeur général par intérim, monsieur Stéphane Lacasse, a dressé un portrait du début de l'année scolaire 2024-2025. Il a souligné le succès lié à l'ouverture de l'école primaire de l'Aigle dans le secteur Aylmer qui a accueilli ses premiers élèves. Le ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, a effectué une visite dans la région le 13 septembre dernier et a rencontré des représentants du CSSPO. Monsieur Lacasse a parlé des chantiers à venir, notamment la construction d'une nouvelle école dans les secteurs du Plateau et de Chelsea.

CE #2425-21

**17. VARIA**

Madame Jolyane Meloche, représentante au sein de l'Organisme de participation des parents (OPP) nous informe du déroulement des diners pizza pour l'année scolaire en cours et qu'il sera possible d'amasser 16 500\$. L'OPP est toujours à la recherche de parents bénévoles intéressés à participer à la vie scolaire de leurs enfants.

Madame Line Sévigny nous informe que la prise des photos scolaires s'est tenue le 3 octobre et que le déroulement de la journée a été un succès. Le fournisseur de service pour cette année a été le studio de photographie La Pomme Verte. Une enseignante tient à souligner l'efficacité et la rapidité lors de la prise des photos.

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



Un nouveau traiteur, Mazolla, offre ses services à l'école pour l'année scolaire 2024-2025. Quelques commentaires ont été formulés : portions somme toute assez généreuses, repas parfois servis tièdes ou froids, frais pour les commandes passées tardivement.

Madame Sandra Najar souligne que lors de la journée de la rentrée scolaire, il était difficile de bien entendre les commentaires et instructions de la direction dans la cour d'école. Il pourrait être pertinent lors de la prochaine rentrée scolaire d'utiliser un amplificateur de voix. Madame Najar demande si toutes les classes sont munies de bacs de compost et la direction confirme que c'est bien le cas.

Madame Marie-Paule Boucher demande s'il serait possible pour le fournisseur de services Dimensions sportives et culturelles d'élargir l'offre de services pour certaines activités parascolaires, comme la gymnastique. La direction fera le suivi auprès du fournisseur.

CE #2425-22

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Jolyane Meloche, que l'assemblée soit levée à 20h30.